



**Communiqué
Pour diffusion immédiate**

Négociation nationale 2015

La FAE demande à rencontrer Philippe Couillard

Montréal, jeudi 26 novembre 2015 – Réunis en Conseil fédératif de négociation (CFN) à Laval ce matin, les représentantes et représentants des huit syndicats affiliés à la Fédération autonome de l'enseignement (FAE) ont confirmé que la FAE détenait un mandat de grève légal de trois jours consécutifs à exercer les 9, 10 et 11 décembre prochain. Toutefois, afin de dénouer l'impasse à la table sectorielle de négociation, la FAE demande au premier ministre Philippe Couillard de s'impliquer personnellement, notamment en rencontrant ses représentantes et représentants le plus rapidement possible.

Le 3 novembre dernier, la FAE a suspendu ses travaux avec les porte-parole du Comité patronal de négociation des commissions scolaires francophones (CPNCF), en raison de l'entêtement du président du Conseil du trésor, Martin Coiteux, à négocier à coût nul le prochain contrat de travail des enseignantes et enseignants, et ce, pour toute sa durée. Malgré la condition qu'impose le président du Conseil du trésor, la FAE détient une proposition globale de relance qui permettrait de sortir de l'impasse à la table sectorielle de négociation.

« Les enseignantes et enseignants du Québec attendent du ministre de l'Éducation, François Blais, qu'il pose un geste aussi significatif que celui posé par son collègue Gaétan Barrette aux tables sectorielles de négociation en santé. Le retrait des demandes patronales en santé a permis de recentrer les échanges sur les propositions syndicales à ces tables. Le premier ministre ainsi que le ministre de l'Éducation doivent donc aussi agir de manière à permettre une reprise des travaux de négociation en éducation. Pour le moment, le gouvernement se prive d'une proposition globale de relance qui permettrait d'améliorer le quotidien des profs, d'assurer l'accès à des ressources et à des services pour les élèves jeunes et adultes, et de permettre à l'école publique d'assumer sa mission qui est d'assurer l'égalité des chances », a indiqué M. Mallette.

Pour la FAE, le statu quo n'est pas une option et le gouvernement doit accepter que des investissements soient faits dans le réseau des écoles publiques. Éduquer celles et ceux qui feront le Québec de demain exige le financement adéquat des écoles publiques. Les difficultés éprouvées dans le réseau scolaire public et les conséquences des coupes gouvernementales de plus d'un milliard de dollars font des dommages importants. C'est maintenant que se joue l'avenir de l'école publique.

« Nous croyons fermement qu'une entente satisfaisante est toujours possible. L'optimisme affiché par le premier ministre durant les derniers jours nous permet de croire qu'il souhaite lui aussi en arriver à une entente satisfaisante avec les enseignantes et enseignants. C'est

pourquoi nous demandons désormais au premier ministre du Québec, Philippe Couillard, d'assumer son rôle de chef du gouvernement et d'exercer le leadership nécessaire pour faire débloquer les négociations. Advenant des avancées significatives aux tables de négociation, le Conseil fédératif de négociation évaluera le maintien de la tenue des trois jours de grève légale à exercer de manière consécutive les 9, 10 et 11 décembre prochain », a ajouté M. Mallette.

La lutte citoyenne se poursuit!

Tout comme pour ces deux premiers jours de grève cet automne, la FAE est consciente que l'exercice de ce nouveau mandat de grève légale exigerait des parents qu'ils organisent leur horaire en conséquence. Dans le but qu'ils disposent du plus de temps possible pour s'organiser, la FAE a fait le choix de rendre publiques ces dates dès aujourd'hui.

«La décision de faire la grève ne s'est pas prise à la légère Il s'agit d'une décision que nous assumons pleinement, car ce moyen de pression est proportionnel à l'entêtement du président du Conseil du trésor qui estime que les profs et leurs élèves ne méritent pas 50 cents de plus dans le prochain contrat de travail. Nous tenons par ailleurs à souligner le courage des parents qui sont nombreux à soutenir la lutte des enseignantes et enseignants, puisqu'elle vise aussi à protéger leurs enfants des choix budgétaires du gouvernement libéral. Les inconvénients éventuels causés par l'exercice du droit de grève ne sont rien en comparaison des effets dévastateurs de la politique d'austérité imposée aux élèves par le président du Conseil du trésor. Les enseignantes et enseignants sont à bout de souffle. Les phénomènes de la désertion et de l'épuisement professionnels prennent de l'ampleur, et la pression de faire encore plus avec toujours moins s'accroît de jour en jour. La situation est intenable pour le personnel enseignant et les élèves, particulièrement pour les plus vulnérables. Nous lançons donc un appel à la solidarité à l'ensemble des citoyennes et citoyens : continuez à nous appuyer dans cette lutte si importante pour l'avenir de l'école publique et du Québec », a conclu M. Mallette.

La FAE regroupe huit syndicats qui représentent plus de 34 000 enseignantes et enseignants du préscolaire, du primaire, du secondaire, de l'enseignement en milieu carcéral, de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes, ainsi que les 600 membres de l'Association de personnes retraitées de la FAE (APRFAE). Ses membres, répartis dans 800 établissements et regroupant 375 000 élèves, sont situés dans les régions de Montréal, Laval, Basses-Laurentides, Outaouais, Granby et Vaudreuil-Dorion.

- 30 -

Source : Fédération autonome de l'enseignement

Renseignements : Marie-Josée Nantel, conseillère au Service des communications

Bureau : 514 666-7763, poste 296

Cellulaire : 514 603-2290